



Nations Unies

A/CONF.197/7



**Deuxième Assemblée mondiale  
sur le vieillissement  
Madrid  
8-12 avril 2002**

Distr. générale  
9 avril 2002  
Français  
Original: anglais

Points 8 et 9 de l'ordre du jour

**Débat général**

**Déclaration politique et Plan d'action international  
sur le vieillissement, 2002**

**Note verbale datée du 9 avril 2002,  
adressée au Secrétaire général par la Mission permanente  
de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint la traduction officielle d'une lettre adressée aux participants à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, signée par M. Heydar Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan (voir annexe).

La Mission permanente de la République d'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies souhaiterait que les textes de la présente lettre et de son annexe soient distribués comme document de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui se tient à Madrid du 8 au 12 avril 2002.



**Annexe à la note verbale datée du 9 avril 2002, adressée  
au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Azerbaïdjan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Participants à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à tous la bienvenue ainsi que l'aboutissement satisfaisant de vos travaux dans le cadre de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, événement important consacré à une des questions primordiales de notre temps, le vieillissement.

Durant des siècles, la nation azerbaïdjanaise, conformément à ses traditions historiques et à ses caractéristiques nationales, a respecté les personnes âgées, s'en est occupé et a apprécié leur rôle en tant que ressource humaine importante pour la protection des valeurs spirituelles et leur transmission aux générations suivantes. Les problèmes des personnes âgées retiennent l'attention de la société et du Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan.

La déclaration de l'Organisation des Nations Unies faisant de 1999 l'Année internationale des personnes âgées peut être considérée comme une marque notable de l'intérêt porté aux personnes âgées. La République de l'Azerbaïdjan appuie cette initiative.

Un certain nombre d'activités s'inscrivant dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées se sont tenues dans l'ensemble du pays en 1999. L'importance de la célébration de l'Année des personnes âgées a été largement discutée par les médias d'Azerbaïdjan, le rôle des personnes âgées a été fortement apprécié et des mesures concrètes ont été prises en vue d'améliorer leur niveau de vie.

Suite logique de ces mesures, en 2001, le Parlement azerbaïdjanais a adopté une loi sur la sécurité sociale des personnes âgées dont les dispositions ont été dûment appliquées.

Toutefois, au cours des 10 dernières années, il n'a pas été possible du fait de différentes raisons objectives d'appliquer pleinement les projets prévus. La raison principale est l'agression de la République d'Arménie contre l'Azerbaïdjan, qui s'est traduite par l'occupation de 20 % des territoires azerbaïdjanais et qui a fait plus d'un million de réfugiés et de personnes déplacées.

Je ne doute pas que la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement jouera un rôle essentiel pour ce qui est de régler les problèmes liés au vieillissement. Je suis convaincu que le Plan d'action que l'Assemblée mondiale doit adopter deviendra une base utile pour les États aux fins de l'élaboration de leurs stratégies et de la prise de mesures pertinentes dans ce domaine.

Le Président de la République d'Azerbaïdjan  
(*Signé*) Heydar **Aliyev**